

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 4

Artikel: L'air de Civitavecchia (6)
Autor: Champendal, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'air de Civitavecchia (6)

par le major EMG Pierre-André Champendal

La RMS ouvre ses colonnes aujourd'hui au lieutenant-colonel d'état-major brésilien José Carlos Codevila Pinheiro, stagiaire à l'Ecole de guerre. Il a bien voulu accepter de présenter l'histoire, la mission et l'organisation de l'Armée de terre de son pays.

1. Aperçu historique

L'avenir du Brésil dépendra non seulement de l'effort et du patriotisme de tous les Brésiliens, mais aussi de la protection qui leur sera assurée afin qu'ils puissent vivre et travailler en toute liberté.

L'Histoire s'est chargée de le démontrer et les derniers événements ont confirmé que les forces militaires modernes et entraînées sont, pour tout pays, la garantie de son intégrité territoriale, de son indépendance politique et économique et voire même du respect international vis-à-vis des idéaux de son peuple. L'Armée de terre, composante des Forces armées, s'applique à remplir son rôle dans cette entreprise grandiose.

Le passé de l'Armée de terre se confond avec la propre histoire du Brésil. Elle est née à Guararapes, dans l'Etat de Pernambouc, en 1648, lors des luttes où s'unirent les Indiens, les Noirs et les Blancs afin d'expulser l'envahisseur hollandais. Sur les champs de bataille d'Europe (notamment en Italie), en 1944-1945, elle s'est aussi affirmée dans la lutte contre le nazisme et le fascisme. En 1964, elle a combattu la subversion et l'anarchie

en s'identifiant à la volonté du peuple brésilien dans le rétablissement de l'ordre interne.

L'Armée de terre est une des institutions les plus représentatives du peuple. Dans ses rangs vivent en communauté, dans la plus grande harmonie, les Brésiliens de toutes les races et croyances, unis par le même idéal, celui de préserver les véritables valeurs, les aspirations légitimes et les traditions populaires du Brésil.

2. Mission et organisation

Comme les autres Forces armées brésiliennes, l'Armée de terre n'a d'autre but constitutionnel que la mission de défendre la patrie et de garantir l'exercice des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Elle est une institution permanente, démocratique, de nature et d'essence nationales, apolitique, fondant son organisation sur la hiérarchie et la discipline et se soumettant au président de la République, son commandant suprême.

Dans l'exercice de ses attributions institutionnelles, elle développe des activités de nature administrative et

opérationnelle. Par l'intermédiaire des nombreux organismes militaires, elle collabore au développement scientifico-technologique et, de manière indirecte, à la croissance et à l'émancipation économique du pays.

Le ministre de l'Armée de terre en administre les affaires par l'intermédiaire des sept commandements militaires de secteur. Subordonnées aux commandements militaires et s'étendant sur tout le territoire national, il y a les régions militaires (douze au total) à vocation administrative et les divisions de l'Armée de terre (au nombre de dix) chargées du combat.

Les divisions de l'Armée de terre commandent les brigades d'infanterie pouvant être motorisées ou blindées, de parachutistes, de frontière, de «Selva» (instruites pour le combat dans la jungle amazonienne) et les brigades de cavalerie, mécanisées ou blindées.

Chaque division dispose encore d'un commandement dénommé «Artilharia Divisionária» (artillerie divi-

sionnaire) dont la mission est de donner son appui de feu aux troupes de combat au moyen de canons et de missiles. L'Armée de terre brésilienne, une des plus petites au monde si l'on considère le nombre d'habitants (140 millions), correspond à 0,14% de la population du pays. Elle a un effectif approximatif de 200 000 hommes, y compris les officiers, sergents, caporaux et soldats. De ce total, 140 000 sont des recrues âgées de 19 ans, incorporées pour le service militaire tous les ans (durée de l'engagement: douze mois). L'entrée en service a lieu une première fois en janvier (60% de l'effectif total) et une seconde fois en mai (pour le reste).

Le choix de ces militaires s'opère, lors d'un recrutement très sélectif, sur une classe d'âge qui comprend 1 350 000 jeunes gens.

Une fois l'instruction terminée, le soldat brésilien demeure dans la réserve jusqu'à l'âge de 45 ans.

Texte de J.C. C.P. adapté par P.-A. C.